



[Penn Europa]

LE BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DE LA MAISON DE L'EUROPE DE BREST



N°3 - MARS 2010

> Édito



Au moment où l'Union construit sa politique étrangère et sa diplomatie, elle est également touchée par les soubresauts des crises internationales. Certains pays membres, comme la Grèce, sont plus touchés que d'autres. La zone euro protège l'Union mais ne passe pas à côté de turbulences dangereuses pour la stabilité monétaire et la cohésion intra et inter États membres. La réaction de proposition d'un fonds monétaire européen est une réponse politique des États membres mais amène l'idée incontournable de la gouvernance de la zone euro. En matière économique, les mutations obligeront l'Union européenne à se poser les questions des échelons et de sa subsidiarité, afin de répondre aux besoins en fonction des spécificités locales et régionales tout en développant sa capacité à peser sur les décisions internationales ■

Emmanuel Morucci,
Président de la Maison de
l'Europe de Brest
et de Bretagne ouest

> L'actu européenne

[SESSION PLÉNIÈRE DU PARLEMENT]

■ La deuxième session plénière du Parlement a duré deux jours. **Herman Von Rompuy, Président du Conseil européen, s'est adressé pour la première fois aux députés européens.**

Les sessions plénières sont des réunions du Parlement où se concrétise le travail effectué par les commissions parlementaires et les groupes politiques.

Lors de la session plénière de février, Herman Van Rompuy a tout d'abord présenté les résultats du Conseil européen du 11 février qui a surtout traité du déficit public grec et de la stratégie de l'UE pour l'emploi et la croissance (plan « Europe 2020 »).

Dans un second temps, la réforme de la Politique Commune de la Pêche (PCP) a été abordée. Cette réforme doit s'adapter aux spécificités régionales et accorder une plus grande participation aux



professionnels du secteur. De plus, les députés souhaitent une augmentation des ressources financières prévues pour la politique de la pêche. En effet, le secteur de la pêche est en déclin : le salaire des professionnels et les stocks de poissons diminuent.

Durant la session, le Parlement a également décidé d'envoyer une délégation au Conseil des droits de l'homme des Nations unies entre le 1er et le 26 mars à Genève. Ils sont inquiets quant à la possible candidature de l'Iran au sein de cette institution. Selon Laima Liucija Andrikiénė, vice-présidente de la sous-commission parlementaire des droits de l'homme, «ce serait très regrettable que l'Iran soit élu car la situation des droits de l'homme dans certains pays qui siègent au Conseil est déjà problématique» ■

 **EN SAVOIR +**

> **SITE DU PARLEMENT EUROPÉEN**
http://www.europarl.europa.eu/news/public/default_fr.htm

[DÉFICIT BUDGÉ- TAIRE DE LA GRÈCE]

■ Des mesures ont été prises par la Commission européenne pour corriger le déficit budgétaire de la Grèce et améliorer son économie.

La Commission européenne a lancé une procédure d'infraction contre la Grèce qui n'a pas communiqué les vrais chiffres de sa dette publique. Le pays a en effet achevé l'année 2009 avec un déficit budgétaire de 13% de son PIB sans avoir déclaré un tel chiffre auparavant.

La Grèce a proposé un plan pour combler son déficit. Ce

plan prévoit notamment des mesures fiscales qui permettront de ramener leur déficit sous les 3% du PIB (seuil imposé par l'UE). Des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires si elle ne parvenait pas à améliorer ses finances. Le pays doit également préciser ses intentions à la Commission européenne dans les semaines à venir et établir le calendrier des mesures prévues. La Commission a mis en place un système de surveillance intense sur le pays.

Les gouvernements de la zone Euro ont affirmé qu'ils prendraient des mesures coordonnées pour aider la Grèce si besoin.

La plupart des pays de l'UE ont actuellement un déficit supérieur aux 3% autorisés. La faute aux moyens mis en place pour faire face à la crise économique actuelle. Dans le cas où



les pays de l'UE ne respectent pas les limites autorisées (selon le pacte de stabilité et de croissance), ils s'exposent à des sanctions et courent le risque d'obtenir plus difficilement des prêts de la Banque européenne d'investissement ■

➔ EN SAVOIR +

> SITE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

http://ec.europa.eu/news/economy/100203_2_fr.htm

[LOGO BIO]

■ Le nouveau logo européen pour les produits biologiques sera obligatoire dès le 1er juillet 2010.



Le logo biologique de l'UE devra obligatoirement figurer sur les produits bio préemballés élaborés dans l'UE dès le 1er juillet 2010.

Le logo «eurofeuille» qui représente les étoiles de l'UE réparties en forme de feuille sur un fond vert a été choisi dans le cadre d'un concours ouvert aux étudiants en art et en design. Le logo gagnant est l'oeuvre de Dusan Milenkovic, un étudiant venu d'Allemagne dont le motif «eurofeuille» a remporté 63 % de l'ensemble des suffrages ■

> Appel à propositions et concours

[CONCOURS SUR L'ESPRIT D'EN- TREPRISE]

■ La Commission européenne lance un concours amateur de vidéos sur l'esprit d'entreprise et l'entrepreneuriat.



Les amateurs de films vont pouvoir exprimer leur esprit créatif lors de ce concours. Le principe consiste à élaborer une courte vidéo (1 à 2 minutes) qui mettra en

avant trois questions : qu'est-ce que l'esprit d'entreprise ? Qu'est-ce qui peut encourager les gens à devenir entrepreneurs ? Comment détruire les vieux préjugés et offrir de nouvelles visions de l'esprit d'entreprise ?

Les prix seront divisés en trois catégories : «L'esprit d'entreprise, un mode de vie différent», «L'esprit d'entreprise, défis et récompenses», «L'esprit d'entreprise, la voie vers l'avenir».

Les gagnants de chaque catégorie seront récompensés par une somme de 3 333 €. Ils seront également invités à une cérémonie festive le 25 mai 2010 à Bruxelles dans le cadre de la Semaine européenne des PME.

Les vidéos doivent être envoyées avant le 9 avril 2010 ■

➔ EN SAVOIR +

> PARTICIPER

http://ec.europa.eu/enterprise/policies/entrepreneurship/videoaward/index_fr.htm

[DICTÉE DE L'EUROPE 2010]

■ La Maison de l'Europe de Brest organise pour la 9^{ème} année consécutive une dictée de l'Europe.

À l'occasion de la Journée de l'Europe 2010 qui aura lieu le 9 mai prochain, la Maison de l'Europe de Brest, en partenariat avec l'association «Les Fêlés de l'orthographe», organise une dictée de l'Europe. Les élèves des collèges et lycées du Finistère ainsi que les CM1 et CM2 des écoles primaires de Brest Métropole Océane y participe-

ront entre le 22 mars et le 27 avril. Les adultes amateurs ou confirmés pourront eux aussi tester leur niveau en orthographe. La dictée portera cette année sur le 60^{ème} anniversaire du discours Schuman.

Les meilleures copies se verront remettre un prix (un beau livre) lors d'une réception organisée le dimanche 9 mai à 11h à la Mairie de Brest ■



➔ EN SAVOIR +

> MAISON DE L'EUROPE DE BREST
Tél. : 02 98 46 60 09
maison-europe-brest@orange.fr
www.maisoneurope-brest.eu

■ Les questions européennes vous passionnent ?

■ Vous souhaitez partager vos connaissances sur les pays européens ou les langues européennes ?

■ Vous aimez animer et monter des projets ?

Rejoignez la Maison de l'Europe !

Vous pourrez alors :
- Recevoir régulièrement nos informations concernant l'Europe et les activités de la Maison de l'Europe

- Participer à l'organisation d'événements européens

- Assister aux réunions thématiques

Contactez-nous !

[FORUM DES JOBS D'ÉTÉ ET DE L'INTERNATIONAL]

■ La Maison de l'Europe a participé au forum des Jobs d'été et de l'international à Carhaix. Ce forum était organisé par le Point Information Jeunesse du Poher.

le 19 février à l'Espace Glenmor à Carhaix.

Parmi la trentaine de stands étaient présentes des agences d'interim, des entreprises, des associations pour la mobilité internationale des jeunes ainsi que la Mission locale.

Les jeunes visiteurs sont venus s'informer sur les emplois saisonniers, le travail au pair, les études à l'étranger. Les questions les plus récurrentes étaient les suivantes : «comment faire pour trouver un job en Angleterre ?», «quelles sont les aides financières possibles ?», «que peut-on me demander lors d'un entretien d'embauche ?», «à quel âge peut-on partir travailler à l'étranger ?». La plupart des visiteurs du forum était encore lycéens ■

➔ EN SAVOIR +

> Point Information Jeunesse
Tél. : 02 98 93 32 30
point-information-jeunesse@wanadoo.fr

Retrouvez-nous également au forum «Cap sur l'emploi» le 19 mars de 13h30 à 18h à l'espace Coatigrac'h à Châteaulin ■



Agnieszka Gaston, conseillère en mobilité à la Maison de l'Europe de Brest, a accueilli les jeunes désirant «partir en Europe» lors du forum des Jobs d'été et de l'international qui se déroulait

MAISON DE L'EUROPE DE BREST

EUROPE DIRECT
BRETAGNE OUEST

GUIDEUROPE FINISTÈRE

16, rue de l'Harteloire
29200 Brest

Tél : 02.98.46.60.09

maison-europe-brest@orange.fr

www.maisoneurope-brest.eu

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-18h

Mardi à Vendredi : 9h-12h30
et 14h-18h

Samedi matin sur rendez-vous

Bulletin d'information mensuel de la Maison de l'Europe de Brest - N° 3 - Mars 2010
Directeur de la publication : Emmanuel Morucci
Responsable de la publication : Arnaud Sadrant
Rédaction : Emmanuel Morucci - Anaïs Philippot
Crédits photos : Commission européenne - Republic of Slovenia Ministry of defense - France Inter - Commission européenne en France - Agnieszka Gaston
Conception : maquette Anaïs Philippot